

SIEGE DE BRUXELLES

Boulevard Clovis 15
1000 Bruxelles
Tél. 02 230 81 82
Fax 02 230 80 08

SIEGE D'ANVERS

Van der Sweepstraat 3 bus 44
2000 Antwerpen
Tél. 03 216 28 90
Fax 03 238 86 65

Bureau régional :

De Lieas

EAN :

Ref.:

Compteur n°:

Index :

V. ref.:

N. ref.:

RAPPORT N° :

769061961

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE
INSTALLATION ELECTRIQUE BASSE TENSION

ADRESSE DE L'INSTALLATION :

Rue des Chaney 2
1050

PROPRIETAIRE :

D.D. Construct.

Adresse :

DEMANDEUR :

idem

Adresse :

INSTALLATEUR :

R. C. Elec
Vire

Adresse :

TVA ou CI :

Date du contrôle :

19/06/09

Type de contrôle : examen de conformité - visite de contrôle suivant :

(RGIE art. 270) (RGIE art. 271) (RGIE art. 276) (RGIE art. 276bis) (A.R. 2.6.2008) (RGPT art. 202) (R.T. art. 231) (Prescriptions distributeur)

Type d'installation : Nouvelle - Extension - Modification - Temporaire - Renforcement - vente d'habitation ; Type locaux :

App. 102

Début travaux : Fondations avant - après 1.10.81 - Installation électrique avant - après 1.10.81 - 1.1.83 RGIE art.86

Raccordement : Tension

480 V

Protection raccordement

A
D300mm² 163ACâble aliment, tableau, princ. : X 20 mm²

Inter.gén. : type

Type électrode de terre : boucle - barres - piquets - conducteur horizontal

Schéma : TT

Nombre de tableaux : 4 ; Nombre de circuits term. : 13

RA : B Ohm; RI tot 20 MOhm

Facteurs d'influences externes :

DESCRIPTION :

Utilisation au annexe

CONTROLES effectués : voir verso

INFRACTIONS CONSTATÉES ET/OU NOTES :

NEUT

Note : S/b non équilibré

PROCES-VERBAL DE CONFORMITE

Vu le :

23/07/09

le responsable du distributeur

nom :

signature :

Tour Vire

DEVOIRS du PROPRIETAIRE, GESTIONNAIRE ou LOCATAIRE : voir verso.

CONCLUSION :

1. L'installation est conforme. Les bornes d'entrées du DPCDR général sont scellées et les schémas unifilaires et de situation ont été visés. L'installation doit être vérifiée avant le 19/06/09 (art. 271 RGIE) ainsi qu'avant mise en service après modification ou extension importante exécutée avant cette date.
2. L'installation n'est pas conforme.
3. L'installation peut être maintenue en service pour autant qu'il soit remédié sans retard aux infractions mentionnées et pour autant que les mesures nécessaires soient prises pour que l'installation ne présente pas de danger pour les personnes et les biens. L'installation n'est pas conforme. L'installation doit être vérifiée par le (même) organisme avant le :

L'AGENT VISITEUR :
n° + nom + signature

7/11/00121

Le directeur,

Compteur 34184105

EAN 541449060006425897

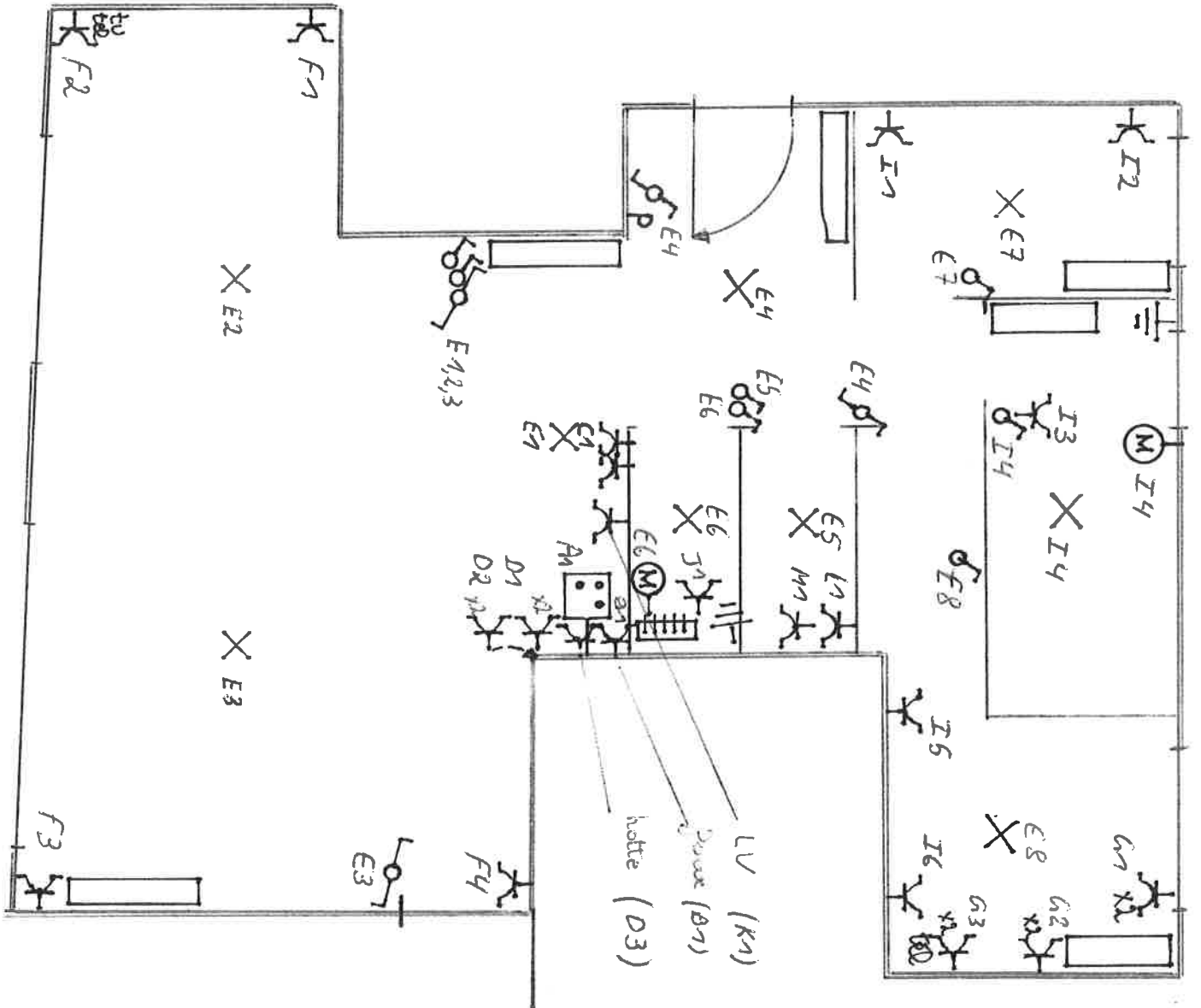
1.4

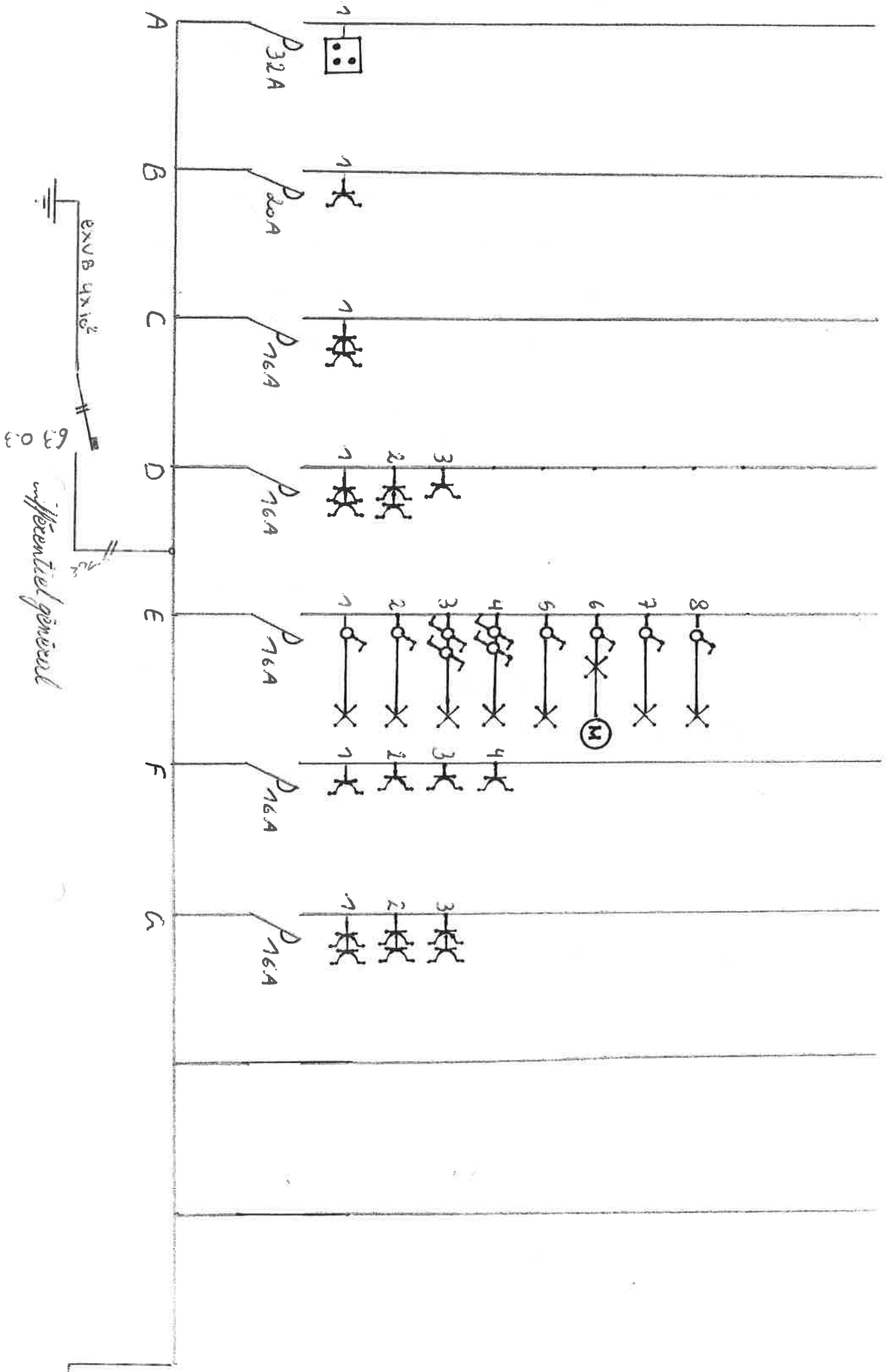
Appartement 1.02

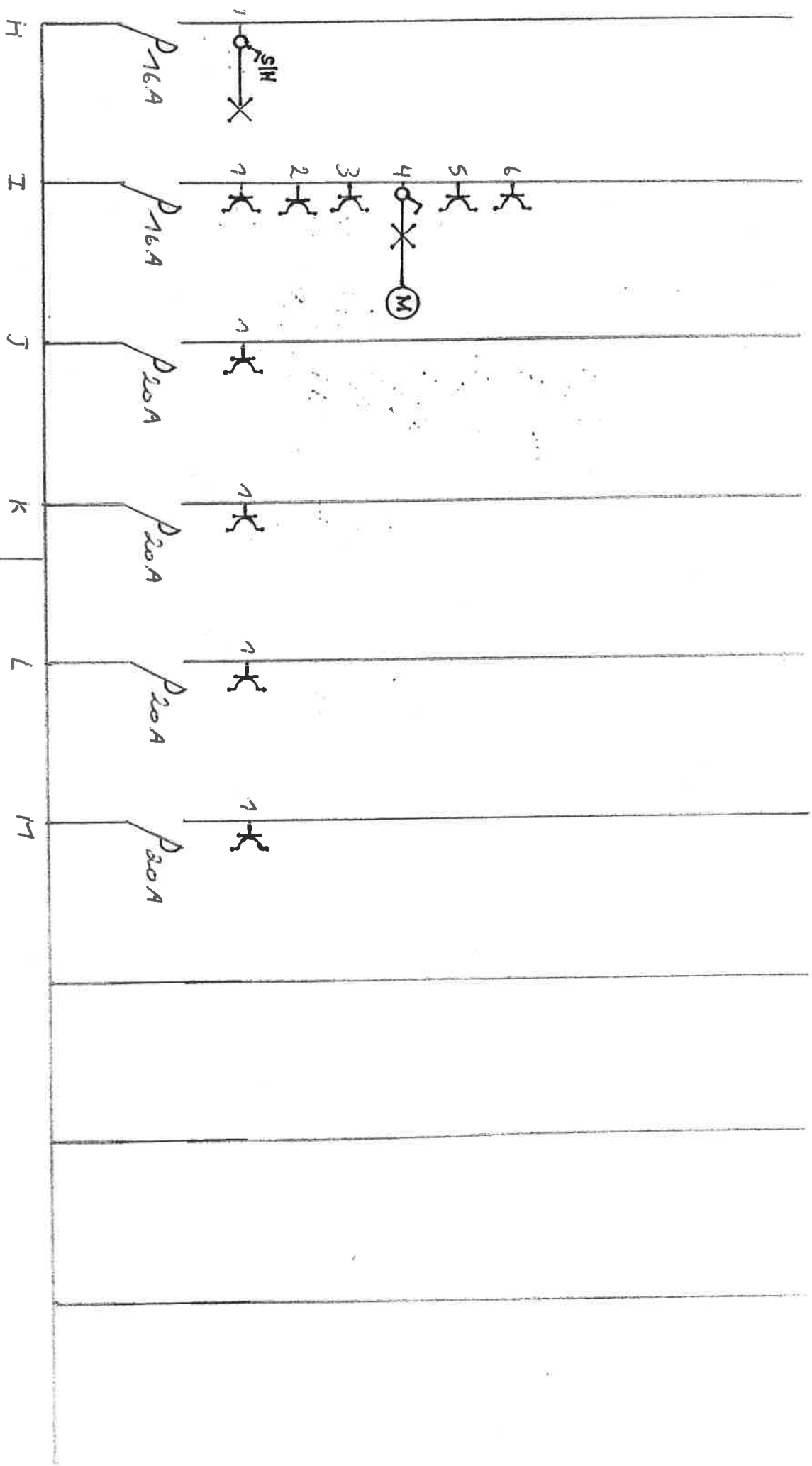
- A Cuisinière
- B Four
- C 2 prises plan de travail
- D frigo + 2 prises plan de travail + hotte
- E L lavage
- F Prises living
- G 3 X 2 prises grande chambre
- .H Cave
- .I 4 Prises chambre + salle de bain
- .J Boîler
- .K LV
- .L Machine à laver
- .M Séchoir

(. = différentiel salle d'eau)

Appartement 1.02







13A0.03A
differential roller drive